

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

Zurich

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des membres

sur les comptes annuels 2022



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des membres de Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE) (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NACH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de la Direction relatives aux comptes annuels

La Direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
Telefon: +41 58 792 44 00, www.pwc.ch

avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons à la Direction ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Thomas Wallmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Joanna Stygar
Experte-révisseuse agréée

Zurich, le 24 février 2023

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), Zürich

**Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)**

Actifs	2022	2021
Actifs circulants		
Liquidités	15'213'284	14'898'952
Créances résultant de livraisons et de services envers des tiers	608'732	397'759
Comptes de régularisation actifs envers des tiers	608'732	397'759
envers l'ASIG	10'674	23'419
Comptes de régularisation actifs	5'483	6'545
	5'190	16'874
	1'577'214	1'510'773
Total actifs circulants	17'409'905	16'830'903
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	905'849	0
Immobilisations corporelles	768'420	893'566
Total actifs immobilisés	1'674'269	893'566
Total actifs	19'084'174	17'724'469

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), Zürich

**Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)**

Passifs	2022	2021
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes de livraisons et de prestations à l'égard de tiers	259'424	429'760
Autres passifs à court terme à l'égard de tiers	556'135	622'609
à l'égard du Fowa	361'775	462'458
Compte de régularisation passifs	194'360	160'151
	1'099'375	799'771
Total capitaux étrangers à court terme	1'914'934	1'852'139
Capitaux étrangers à long terme		
Provisions à long terme	13'366'500	12'257'600
Total capitaux étrangers à long terme	13'366'500	12'257'600
Total capitaux étrangers	15'281'434	14'109'739
Capital propre		
Capital social	3'614'729	3'359'582
Bénéfice annuel	188'011	255'147
Total capital propre	3'802'740	3'614'729
Total passifs	19'084'174	17'724'469

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), Zürich

**Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)**

	2022	2021
Cotisations statutaires	7'896'885	8'414'561
Contributions externes	1'136'644	980'016
Bénéfices d'exploitation	5'718'479	6'301'359
Total produit d'exploitation	14'752'008	15'695'936
Charges de personnel	-8'958'387	-8'460'729
Autres charges d'exploitation	-5'084'428	-6'462'894
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	-422'713	-323'147
Résultat d'exploitation avant intérêt et impôts	286'480	449'166
Produits financiers	19	97
Charges financières	-59'436	-61'866
Résultat d'exploitation avant impôts	227'063	387'397
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	14'145	376
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-18'480	-5'956
Résultat financier avant impôts	222'728	381'816
Impôts directs	-34'717	-126'670
Bénéfice de l'exercice	188'011	255'147

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), Zürich

Compte des flux de trésorerie au 31 décembre

Exercice clôturé

(en francs suisses)

	2022	2021
Bénéfice annuel (pertes)	188'011	255'147
Amortissements/correctifs de valeur sur l'actif immobilisé	422'713	323'147
Variation des provisions à court et long terme	1'108'900	2'788'900
Variation des créances à court terme	-198'228	-154'023
Variation des comptes de régularisation actifs	-66'441	-284'921
Variation des passifs à court terme (hors engagements financiers)	-236'810	221'945
Évolution des comptes de régularisation passifs	299'604	-507'531
Flux financiers découlant de l'activité d'exploitation	1'517'749	2'642'663
Investissements dans des immobilisations	-215'472	-263'765
Investissements dans des immobilisations financières	-987'944	0
Flux financiers découlant de l'activité d'investissement	-1'203'416	-263'765
Flux financiers découlant de l'activité de financement	0	0
Variation des liquidités	314'332	2'378'898
Preuve de la variation des liquidités		
État au 01.01.	14'898'952	12'520'054
État au 31.12.	15'213'284	14'898'952
Évolution des liquidités (nette)	314'332	2'378'898

Annexe des comptes annuels 2022
(en francs suisses)

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après ont été établis conformément aux dispositions légales sur la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principales positions du bilan sont comptabilisées comme suit.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles, le solde résiduel faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 5 %. Les créances sont principalement dues aux membres.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de contributions statutaires, de produits d'exploitation et de contributions externes. Les produits d'exploitation sont dégagés en particulier dans les domaines de la formation initiale et continue, de la certification de produits et de l'Inspection Technique (ITIGS).

Immobilisations corporelles et leasing

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour calculer le montant des amortissements, on utilise les durées de vie et les méthodes d'amortissements suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier et installations	5 et 8 ans	20 % et 12,5 % linéaire
Machines et véhicules	5 ans	20 % linéaire

Les contrats de location et de leasing sont portés au bilan conformément à la propriété juridique. En conséquence, les dépenses comme preneur de leasing ou loueur sont comptabilisées dans les charges par période fiscale, mais les biens en location ou en leasing eux-mêmes ne sont pas portés au bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

2. Informations, ventilations et commentaires relatifs aux comptes annuels

Le nombre d'emplois à temps plein s'établit en moyenne annuelle à 53.03 collaborateurs (année précédente 51.15).

Immobilisations corporelles

	2022	2021
Equipements d'exploitation	685 598	869 405
Véhicules	391	5 084
Laboratoire	82 431	19 076
Total	768 420	893 566

Provisions

	2022	2021
Réserve variations de cotisations	1 420 000	1 420 000
Réserves d'exploitation	9 570 000	8 770 000
Provisions diverses	2 376 500	2 067 600
Total	13 366 500	12 257 600
Dont réserves latentes	11 518 000	10 718 000
Dont provisions à court terme	0	0

Le développement positif de l'activité a permis d'affecter 800'000 CHF aux réserves d'exploitation (année précédente 2'500'000 CHF).

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), Zurich

Autres charges d'exploitation

	2022	2021
Charges d'exploitation	2 621 052	4 237 265
Communication et information	2 235 266	2 061 366
Dépenses pour le Comité et les commissions	228 110	164 262
Total	5 084 428	6 462 894

Dettes envers les instituts de prévoyance

Au 31.12.2022, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle (année précédente 132'651.70 CHF).

Passifs éventuels

Aucun

Solde des obligations résultant de contrats de leasing

Les obligations résultant de contrats de leasing qui n'expirent pas à la fin d'une période de douze mois, ou qui ne peuvent pas être annulées, présentent la structure d'échéance suivante:

Objet	Durée résiduelle (années)	2022	2021
Location Schwerzenbach et leasing photocopieuses	Jusqu'à 1 an	180 557	175 020
	2 à 5 ans	493 357	613 065
	Plus de 5 ans	-	-
Total		673 913	788 085

Ces montants comprennent les paiements sur contrats de location dus avant le terme du contrat ou l'expiration du délai de résiliation.

Montant global des valeurs de remplacement liquidées et autre dissolution substantielle de réserves latentes

Aucune réserve latente n'a été liquidée (année précédente 0.- CHF).

Commentaires relatifs aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Le produit extraordinaire de 14'145 CHF résulte principalement d'une part d'excédent de l'assurance-accidents complémentaire des années précédentes. Le produit extraordinaire de 376 CHF de l'année précédente résulte de l'encaissement d'une créance amortie dans le domaine de la surveillance du marché. La charge extraordinaire de 18'480 CHF résulte principalement du paiement du salaire à postériori à un collaborateur. La charge extraordinaire de 5'956 CHF de l'année précédente résulte du décompte final de l'AVS et de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie et d'accident pour l'année 2020.

Dettes à long terme portant intérêts par échéance

Il n'y a pas de dettes à long terme portant intérêts.

Honoraires de révision

Les honoraires de révision pour 2022 s'élèvent à 23'500 CHF conformément à l'offre (année précédente 19'500 CHF).

Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun